

**CONCEPTEUR EN CREATION VISUELLE – RNCP34592**  
**REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION**  
**SUP DE PUB**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>BLOC 1 : ANALYSE DE LA DEMANDE DE CREATION VISUELLE DU CLIENT</b>			
<p>A1.1 – Définition de la demande de création visuelle du client :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes de ses contraintes temporelles et budgétaires</li> <li>- Etude de l'historique du client</li> <li>- Benchmarking et étude comparative des pratiques sur le marché</li> </ul> <p>A1.2 – Evolution, si nécessaire, de la demande du client.</p>	<p>C1.1 – Analyser la demande de création visuelle du client en identifiant les objectifs du projet, ses contraintes techniques et environnementales, ses délais et échéances à respecter afin de comprendre les enjeux de la campagne de communication.</p> <p>C1.2 - Analyser le positionnement de la marque sur le marché, son évolution dans sa communication et les moyens utilisés afin de prendre en compte son historique et ses pratiques.</p> <p>C1.3 - Réaliser une veille concurrentielle et technique sur les tendances visuelles, graphiques... auprès de sources pertinentes spécialisées et des sites web concurrents pour anticiper les évolutions et tendances à insérer dans la création visuelle.</p> <p>C1.4 - Identifier un ou des insights, un angle d'attaque nouveau, une cible plus précise, la bonne formulation du message à communiquer afin de préciser la demande du client.</p>	<p><b>C1.1 :</b>  <b>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULEE</b> de compréhension d'une demande client :  Réalisation individuelle  Remise écrite au jury</p> <p><b>C1.1 à C1.3 :</b>  <b>ETUDE DE CAS</b> sur le positionnement stratégique d'une marque choisie :  Réalisation individuelle</p> <p>Remise écrite et présentation orale au jury</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La demande est bien interprétée, la problématique identifiée correspond à celle du client.</li> <li>- Les contraintes du client sont prises en compte dans les axes développés.</li> <li>- L'analyse des caractéristiques de l'environnement est exhaustive.</li> <li>- L'identification du positionnement de la marque est pertinente.</li> <li>- Les enjeux stratégiques sont appréhendés et clairement formulés.</li> <li>- Les caractéristiques de la charte graphique sont identifiées.</li> </ul>

CONCEPTEUR DE CREATION VISUELLE - RNCP34592 SUP DE PUB  
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

		<b>C1.1 à C1.4 :</b> PROJET PROFESSIONNEL (1) : Constitution d'un portfolio repreant les éléments constitutifs du projet créatif de l'apprenant devant démontrer son savoir-faire. Présentation orale individuelle du brief ayant donné naissance à son projet créatif.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le résumé du brief initial est clair.</li><li>- La capacité à bien expliquer l'articulation entre l'objectif de la communication, la stratégie retenue, le message et la cible visée est présente.</li><li>- Les réponses aux questions posées par les jurés sont pertinentes.</li><li>- Le brief créatif rencontré par le candidat est explicité de façon claire.</li><li>- L'analyse du brief par le candidat est pertinente.</li><li>- Le rôle du candidat lors de ces situations est bien identifié.</li></ul>
--	--	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 2 : CONCEPTION DU PROJET DE CREATION VISUELLE</b>			
<p>A2.1 – Production d'idées créatives et artistiques visuelles.</p> <p>A2.2 – Déclinaison des idées en propositions créatives et visuelles.</p> <p>A2.3 - Présentation et justification de ses idées en réunion auprès de la direction et du client.</p>	<p>C2.1 – Participer au brainstorming en utilisant des méthodes de recherche d'idées afin de définir la ligne artistique générale du projet visuel</p> <p>C2.2 – Concevoir l'ensemble des maquettes du projet visuel en tenant compte des contraintes d'expression propres à chaque moyen de communication utilisé (temps, dimensions etc) afin de les faire valider par la direction.</p> <p>C2.3 – Rédiger et présenter un cahier des charges comprenant les maquettes et idées créatives, tenant compte de la bonne cohérence entre le fond et la forme, pour validation par la direction, et les corriger si nécessaire.</p>	<p><b>C2.1 et C2.2 :</b> ETUDE DE CAS En petit groupe ou en individuel :  Remise écrite et soutenance orale de maquettes d'un projet visuel.</p> <p><b>C2.3 :</b> COMPETITION : Mise en situation professionnelle réelle, en équipe.  Présentation orale devant un jury, d'un cahier des charges avec supports print et digitaux, en réponse à une demande d'entreprise (agence ou annonceur), ayant une problématique réelle.</p>	<p>- La brièveté et la clarté des propos sont le signe de la maîtrise de la conception (recherche d'idées). - L'idée proposée respecte le brief initial et ses contraintes. - L'insight ou l'angle d'attaque est juste par rapport à la cible visée et le candidat sait bien le justifier. - Les idées sont originales faisant la preuve de sa créativité (a contrario, la non-originalité de plusieurs projets peut être un signe de faiblesse créative).</p> <p>- Les maquettes présentées respectent les contraintes liées aux supports utilisés et fonctionnement sur plusieurs formats (mobile, tablette...) - La capacité à présenter et argumenter clairement son projet, à défendre ses idées, est efficace.</p>

CONCEPTEUR DE CREATION VISUELLE - RNCP34592 SUP DE PUB  
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 3 : PILOTAGE DE LA PRODUCTION GRAPHIQUE OU AUDIOVISUELLE</b>			
<p>A3.1 – Gestion et suivi du projet de création visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brief des éventuels prestataires devant intervenir sur la déclinaison des supports, en tenant compte de leurs engagements RSE (responsabilité sociétale des entreprises).</li> <li>- Planification des étapes et délais de production.</li> <li>- Suivi du budget alloué aux projets, en collaboration avec les commerciaux.</li> </ul> <p>A3.2 - Prise en compte des retours du client et de sa cible et proposition d'idées évolutives.</p>	<p>C3.1 - Préparer les éléments nécessaires pour les sous-traitants sélectionnés (imprimeur, développer web, sound designer...), afin de concrétiser le projet retenu par le client.</p> <p>C3.2 - Coordonner l'avancée du projet afin de respecter les délais impartis et les engagements RSE définis dans le cahier des charges pour la réalisation du projet visuel.</p> <p>C3.3 - Maîtriser le coût de chaque étape de déploiement du projet visuel, afin de ne pas dépasser le budget défini dans le cahier des charges pour la réalisation du projet visuel.</p> <p>C3.4 – Proposer de nouvelles idées créatives sur la base des suggestions et remarques du client et de sa cible, afin d'améliorer le projet initial.</p>	<p><b>C3.1 à C3.3 :</b> ETUDE DE CAS :</p> <p>En individuel. Présentation orale et écrite au jury de projet de création visuelle.</p> <p><b>C3.1 à C3.4 :</b> PROJET PROFESSIONNEL FINAL (3) :</p> <p>Présentation orale individuelle du portfolio finalisé de l'apprenant reprenant l'ensemble des projets visuels réalisés en cours d'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes de la réalisation des projets sont bien identifiées permettant sa finalisation dans un temps imparti.</li> <li>- Les notions budgétaires sont identifiées et la maîtrise du budget alloué est garantie.</li> <li>- L'appréciation technique des éléments de réalisation est jugée sur les compétences techniques du candidat.</li> <li>- L'explication et la justification du processus de réalisation du ou des projets est claire.</li> <li>- Le cahier des charges à soumettre aux différents prestataires doit être pertinent et reprendre tous les éléments nécessaires à la réalisation.</li> <li>- Le rôle du candidat dans sa collaboration avec les prestataires est bien identifié.</li> <li>- Les projets présentés démontrent une sensibilité créative.</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 4 : OPTION A : REALISATION FINALE DU PROJET GRAPHIQUE</b>			
<p>A4.1 – Déclinaison des idées créatives définies dans le cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de logiciels adaptés</li> <li>- Prise en compte des contraintes de chaque support visé</li> <li>- Prise en compte des notions d'ergonomie et d'accessibilité</li> </ul> <p>A4.2 - Production d'un aperçu visuel avec tous les éléments visuels et techniques définis précédemment.</p>	<p>C4.1 – Elaborer les composantes visuelles (design, logo, couleurs, tonalité, typographie...) ou les animations, en utilisant les logiciels adaptés (Photoshop, InDesign, After Effect, Cinéma 4D...), en adéquation avec les idées créatives retenues par le commanditaire, afin de les intégrer à un site, une application web ou autre.</p> <p>C4.2 – Adapter ces composantes aux supports de diffusion en respectant les contraintes liées à chaque support, les principes de base d'ergonomie, d'accessibilité, et dans le respect de la législation des droits d'auteur, afin de les intégrer à un site, une application web ou autre.</p> <p>C4.3 – Tester ces éléments graphiques ou d'animation sur leur support afin de contrôler leur adaptabilité.</p> <p>C4.4 – Produire une présentation synthétique et technique reprenant l'ensemble des éléments du projet visuel, afin de le présenter oralement au commanditaire, et aux prestataires éventuels.</p>	<p><b>C4.1 à C4.3 :</b> MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULEE d'appropriation des logiciels utilisés :</p> <p>Réalisation individuelle Remise écrite au jury</p> <p><b>C4.1 à C4.4 :</b> PROJET PROFESSIONNEL FINAL (2) :</p> <p>Présentation orale individuelle du portfolio reprenant les projets visuels de l'apprenant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les éléments graphiques sur un ou plusieurs supports/média démontrent une maîtrise graphique et technique de l'ensemble.</li> <li>- Les projets proposés sont en adéquation avec la problématique posée.</li> <li>- Les projets proposés démontrent une sensibilité graphique.</li> <li>- L'explication et la justification du processus de réalisation du ou des projets sont claires.</li> <li>- Le cahier des charges à soumettre aux différents prestataires doit être pertinent et reprendre tous les éléments nécessaires à la réalisation.</li> <li>- Le rôle du candidat dans sa collaboration avec les prestataires est bien identifié.</li> </ul>

CONCEPTEUR DE CREATION VISUELLE - RNCP34592 SUP DE PUB  
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC 5 : OPTION B : REALISATION FINALE DU PROJET AUDIOVISUEL</b>			
<p>A5.1 - Organisation du travail de préproduction.</p> <p>A5.2 - Réalisation d'une vidéo en maîtrisant l'éclairage et le son.</p> <p>A5.3 - Gestion de la post-production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Montage visuel</li> <li>- Montage sonore</li> </ul>	<p>C5.1 - Rédiger une note d'intention, un storyboard et un planning prévisionnel des différentes étapes de réalisation pour la préproduction du projet à partir de l'idée graphique et du cahier des charges définis.</p> <p>C5.2 - Réaliser les prises de vues selon le cahier des charges, gérer un plateau de tournage et les différents intervenants chargés du projet, en tenant compte des contraintes environnementales et d'accès des personnes en situation d'handicap, afin de concrétiser la création visuelle.</p> <p>C5.3 - Etalonner et monter les éléments visuels et sonores du projet, en utilisant un logiciel de montage vidéo et d'effets spéciaux (Première Pro, After Effects, AVID) et un logiciel de montage son afin d'aboutir au rendu final pour validation par le client.</p>	<p><b>C5.1 :</b> ETUDE DE CAS de rédaction de note d'intention, storyboard et planning :</p> <p>Réalisation individuelle Remise écrite au jury</p> <p><b>C5.2 à C5.3 :</b> MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE SIMULEE d'appropriation des logiciels utilisés :</p> <p>Réalisation individuelle Remise écrite au jury</p> <p><b>C5.1 à C5.3 :</b> PROJET PROFESSIONNEL FINAL (2) :</p> <p>Présentation orale individuelle du portfolio reprenant les projets visuels de l'apprenant.</p>	<p>- Le cahier des charges est bien interprété, la problématique est bien identifiée.</p> <p>- Les contraintes du cahier des charges sont prises en compte dans le planning prévisionnel.</p> <p>- Les différents éléments respectent les normes de mise en forme.</p> <p>- Les éléments audiovisuels, de différents formats, démontrent une maîtrise technique de l'ensemble.</p> <p>- Les projets proposés sont en adéquation avec la problématique posée, et démontrent une sensibilité créative.</p> <p>- La réalisation des projets est évaluée selon son adéquation avec la note d'intention et la stratégie que ce projet sert.</p> <p>- L'appréciation technique des éléments de réalisation est</p>

CONCEPTEUR DE CREATION VISUELLE - RNCP34592 SUP DE PUB  
Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

			jugée sur les compétences techniques du candidat. - Le candidat explique clairement le processus de réalisation.
--	--	--	---